du projet d'appropriation des bâtiments de l'hôpital, rue du Moulin, à usage d'école avec maison d'habitation, pour une partie des Frères de la Doctrine Chrétienne.

3. Réception définitive de divers travaux relatifs à la distribution d'eau (adoptée).

4. Vote d'une restitution de droit d'enregistrement à M. André Derville, entrepreneur.

5. Avis favorable sur un projet de location de biens appartenant à l'hospice.

6. Projet de sculptures à placer au fronton de la façade de l'ôhpital Napoléon ; renvoyé à une commission composée de MM. Dewarlez, Motte-Bossut et L. Watine.

7. Indemnité accordée à M. Decroos entrepreneur de pavage, pour travaux non-prévus.

8. Demande de pension faite par un habitant de cette ville, renvoyée à la commission désignée ci-dessus, art. 6.

Nous avons souvent exprimé le désir de voir augmenter, dans l'intérêt de la sécurité publique, le nombre des agents de police. On nous assure qu'il est sérieusement question de la nomination de quatre agents chargés spécialement de la surveillance des marchés où se commettent fort fréquemment des vols de porte-monnaie.

Nous croyons bien faire en rappelant que le concert offert par la Société de la Fanfare à ses membres honoraires, le Dimanche 13 novembre, aura lieu à sept heures et demie précises.

La lettre d'invitation peut servir pour toute une famille.

Il y a quelques semaines, Léocadie Bourgeois, servante, née à Blandin, ayant été renvoyée pour vol commis chez son maître M. X..., à Roubaix, était entrée au service d'un boulanger de Tourcoing. Là encore, elle était à peine arrivée de quelques jours lorsqu'on s'aperçut de la disparition d'une somme de 400 francs qui fût remboursée par ses parents dans le but d'éviter les poursuites. La faiblesse de ses deux patrons encourageant ses dispositions pour le vol, Léocadie Bourgeois réfugiée à Tournai chez des personnes dont elle avait su capter la confiance, les récompensa de l'accueil qu'elle en avait reçu en leur volant une somme de 1,500 fr. — C'est à la suite de son arrestation qu'elle a fait l'aveu des différents vols commis récemment par elle.

On a tort de ne pas dénoncer à la police les vols dont on est victime ; une première faute en entraîne souvent d'autres qu'on aurait pu prévenir en dénonçant les coupables à qui de droit.

Le nommé Adolphe Devos, déserteur belge, vient d'être arrêté par la police de Roubaix comme prévenu de plusieurs vols d'effets d'habillement commis dans les logements où il ne faisait, et pour cause, qu'une courte apparition.

La police de Roubaix vient de découvrir dans la commune de Wattrelos un dépôt de déchets de laine et de fil. Les recéleurs avaient établi leur repaire près de la frontière ; ils ont été arrêtés et mis à la disposition de M. le Procureur impérial.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 14 novembre, à 8 heures du soir.

DE LA SILICE ET DE SES COMPOSÉS.

Topaze du Brésil, rubis de Bohême, améthyste, agate, cornaline, calcédoine, héliotrope, aventurine, opale, pierres meulières, cailloux, grès, sables, jaspes, tripolis. — Eaux de Rikum ou Geysers. — Acide silicique dans les animaux et dans les plantes. — Des silicates ou pierres précieuses : jargon, hyacinthe, topaze, grenat oriental ou syrien, émeraude, aigue-marine, lazzulite, outre-mer, bleu d'outre-mer, feldspath, serpentine, amirante, amphibole, chlorite, talc, stéalite, magnésite. — Une anecdote du célèbre chimiste anglais Humphry Davy. — Historique des verres et cristaux.

—

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 16 novembre, à 8 heures du soir.

DES PILES.

Effets magnétiques des courants. — Multiplicateur. — Multiplicateur à deux aiguilles. — Réomètres ou galvanomètres. — Réomètre différentiel. — Electricité dynamique. — Electricité produite dans les combinaisons. — Electricité dégagée par la combinaison des solides.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 11	le 12	hausse	baisse
3 °/₀ ancien. .	65.10	65.30	» 20	» »
4 1/2 au compt.	92.00	91.90	» »	» 10

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Station de Roubaix.

Voici la liste des bureaux ouverts en France et à l'étranger (depuis le dernier avis publié).

EN FRANCE :

Bailleul, Nord.	Pouilly, Nièvre.
Chaumes, Seine-et-M.	Raon-l'Etape, Vosges.
La Garde, Var.	Ars-en-Ré, Char.-Inf.
Noveant, Meurthe.	Ecoche, Loire.
Senlis, Oise.	Castelj aloux, Lot-et-G.
Bains, Vosges.	Fraisans, Jura.
Souillac, Lot.	St-Lothain, id.
Estrechoux, Hérault.	La Nouvelle, Aude.
Lamalou, id.	Oberbrück, H.-Rhin.
Nuits-sous-Beaune, Côte-d'Or.	Sentheim, id.
Pont-Labbé, Finistère.	Vimoutiers, Orne.

A L'ÉTRANGER.

Aalborg, (Jutland) Danemark.	Tels (id.).
Aarhuus, id.	Vinkovce (id.).
Horsens, id.	Wolssberg (id.).
Husum (Schleswig).	Hemmingen. (Wurtemberg)
Oldenburg (Holstein).	Ochsenhausen (id.).
Randers (Jutland).	Avelghem (Belgique).
Veile (id.).	Bilsen (id.).
Basbeek (Hanovre).	Braine-l'Alleud (id.).
Andria (Italie).	Celles (id.).
Bitonto (id.).	Hamme (id.).
Candola (id.).	Hannut (id.).
Gioja-Tauro (id.).	Puers (id.).
Adjiud (Maldo-Valachie).	Romedeune (id.).
Campina (id.).	Romerie (id.).
Angermande (Prusse).	Vielsalm (id.).
Bruhl (id.).	Affoltern sur Albis (Suisse).
Freiburg (Silésie).	Couvet (id.).
Freystadt (id.).	Fischental (id.).
Havelberg (Prusse).	Meilen (id.).
Mettman (id.).	Nafels-Mollis (id.).
Olpe (id.).	Alcoy (Espagne).
Strasburg-in-West-Prussen (id.).	Alcudia (Iles baléares).
Altdorf (Wurtemberg).	Aderno (Italie).
Brunnliz (Autriche).	Cantalupo (id.).
Cividale (id.).	Cariati (id.).
Ficarolo (id.).	Cotrone (id.).
Freistadtl (id.).	Montescaglioso (id.).
Friesach (id.).	Partenico (id.).
Mals (id.).	Scordia (id.).
Occhiobello (id.).	Beuthen (Silésie) Prusse.
Rosenberg (id.).	Eschweilen (id.).
Santa-Maria-Madalena (id.).	Gollub (id.).
San-Pietro (id.).	Julich (id.).
Schonlinde (id.).	Niesky (id.).
Serravale par Ceneda (id.).	Prerow (id.).
Stagno (id.).	Possneck (Saxe).
	Saalfeld (id.).

Plus, en Bavière 74 bureaux de chemin de fer ouverts à la correspondance privée.

Le chef de station,
CRÉPIN.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 10 novembre.

On dit que le Corps-Législatif et le Sénat seront convoqués pour le 10 janvier 1865.

Un journal de Londres remet en circulation le bruit relatif à un Congrès européen qui se réunirait à Paris dans le courant d'avril.

On s'attendait hier à une réduction du taux des escomptes de la Banque de France. La mesure est ajournée.

La Banque d'Angleterre vient de réduire le taux de l'escompte à 8 0/0.

Les journaux de Copenhague et du Jutland annoncent que le gouvernement danois a l'intention, après l'évacuation de cette province, d'en faire occuper fortement la frontière méridionale. Les villages, situés sur la côte occidentale de l'île de Fionie, auraient des garnisons permanentes.

Par décret en date du 11 octobre dernier, S. M. la reine d'Espagne a conféré à M. Gustave Cazavan, rédacteur en chef du *Journal du Havre*, la croix de commandeur de l'ordre royal de Charles III.

Le *Pays* annonce que la commission instituée au sein du conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, pour faire une enquête sur la marine marchande, s'est réunie mardi au Conseil-d'Etat, sous la présidence de S. Exc. M. Béhic, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et a repris ses travaux. La commission, après avoir entendu les représentants des graves intérêts qui touchent à la situation de notre marine, n'a plus qu'à arrêter ses résolutions. La prochaine séance aura lieu demain.

On lit dans le *Bulletin Administratif* du ministère de l'instruction publique : « Une polémique s'est engagée entre divers journaux sur la pensée qu'aurait eue M. le ministre de l'instruction publique de provoquer le rétablissement du certificat d'études supprimé par décret du 16 novembre 1849 et définitivement aboli par l'article 63 de la loi du 15 mars 1850. En déclarant un tel projet inutile et déraisonnable, ces journaux eux-mêmes constatent le peu d'intérêt du débat qu'ils ont soulevé à propos d'un *on-dit* dénué de toute vraisemblance.

M. Berryer répondant au toast porté en son honneur par le chef du barreau de Londres, a prononcé un discours qui se termine ainsi : « Nous possédons le libre échange mais il ne faut pas qu'il se borne à l'échange de soieries et de cotonnades ; il faut que ce soit le libre échange des idées. Vous pourrez trouver chez nous beaucoup de choses bonnes à prendre ; nous rencontrons chez vous des écrivains instruits, éclairés ; une presse puissante que nous ne connaissons pas. »

On disait à la Bourse que la maison Rothschild était concessionnaire du traité de vente des chemins de fer italiens.

MM. Rougemont de Lowemberg et Cᵉ viennent de suspendre leurs paiements. Le passif est évalué à 16 millions.

Une ordonnance du contre-amiral gouverneur de la Cochinchine a décidé que des écoles primaires seraient ouvertes dans les centres les plus importants de la colonie, afin d'apprendre aux enfants indigènes à écrire leur langue en caractères européens.

M. Mirès vient de former sous le titre de *Banque des Etats* une grande société financière. Il annonce à ses actionnaires une participation dans cette société en leur abandonnant les trois quarts des 20 p. 100 de bénéfices nets qui lui sont alloués comme gérant.

On écrit de Londres que mercredi a eu lieu à Guidhall, le banquet annuel présidé par le nouveau lord-maire.

Lord Palmerston répondant à un toast porté au ministère a exprimé l'espoir que la guerre d'Amérique serait bientôt terminée par la conclusion d'un arrangement amical entre les parties belligérantes. Sa Seigneurie désire, néanmoins que l'Angleterre ne dépende plus, à l'avenir, de l'Amérique pour ses approvisionnements de coton si nécessaires à la prospérité d'une grande partie de sa population.

Les conseillers d'Etat récemment nommés, ont été reçus aujourd'hui en séance générale du Conseil, et ont prêté serment.

C'est hier, jeudi, qu'a eu lieu au ministère de l'instruction publique, sous la présidence de M. Duruy, l'ouverture de la session du Conseil Impérial de l'instruction publique.

S. A. R. le duc de Brabant a fait hier visite à M. et Mme Drouyn de Lhuys, au ministère des affaires étrangères.

Le grand duc héritier de Russie est attendu aujourd'hui à Nice. L'escadre russe a quitté Villefranche et est allé recevoir le prince à Gênes pour le conduire à Nice.

Dimanche prochain auront lieu, à Genève, les élections pour le renouvellement du grand Conseil cantonnal.

La Chambre des représentants belges a élu pour président M. Vanderpeerboom. Les vice-présidents MM. Moreau et Crombech, tous deux de la gauche, ont été réélus.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

Tribunaux.

— MM. Fr. Corréard et Henri Carion ont été traduits hier devant la 6ᵉ chambre sous la prévention d'avoir, en publiant le journal illustré l'*Unité catholique*, commis le délit de « publication d'un écrit périodique sans autorisation. » M. l'avocat impérial Malher occupe le siége du ministère public, Mᵉˢ H. Rey et Mathieu sont chargés de la défense.

— Nous avons rapporté la condamnation à 50 francs d'amende prononcée par la 6ᵉ chambre contre M. J.-F. Vaudin, rédacteur en chef du journal la *France chorale* et Alcan Lévy, imprimeur, pour avoir publié un article injurieux à l'égard de M. A. Vialon, compositeur et éditeur de musique. M. Vaudin ayant seul interjeté appel, la cause s'est représentée hier matin devant la chambre des appels. Mᵉ Laurier a plaidé pour qu'on infirmât la décision des premiers juges. Mᵉ Pataille se représentait pour M. A. Vialon. La cour a confirmé purement et simplement la peine encourue par M. J.-F. Vaudin.

FAITS DIVERS.

— On sait que lundi prochain, 14 novembre est la date fixée pour l'exécution de Müller. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'*Evening-Star* du 9 :

« Le comité allemand paraît compter beaucoup sur le résultat du mémoire qu'il doit présenter demain à sir George Grey. Ce matin le comité a reçu une communication volontaire très importante et pouvant à son avis, servir à appuyer fortement l'alibi invoqué dans le procès. Cette communication sera insérée dans un *affidavit* et présentée demain, au ministère de l'intérieur avec le mémoire. Si elle est constatée, cette communication appuiera la lettre de M. Greatorex, et prouvera que le samedi soir, 9 juillet, Müller resta jusqu'à dix heures moins vingt à la taverne du *Lion-Rouge*, à Camberwellgate. »

— La *Foi bretonne*, de Saint-Brieuc, publie le récit dramatique qu'on va lire :

Le capitaine Jacqueron, commandant du navire l'*Alice*, armateur M. Lemoine, de St-Male, faisant route pour l'Espagne, a trouvé dernièrement en mer, dans la plus navrante des situations qui se puisse imaginer, un étranger à demi-expirant de froid et de faim, voguant au gré des flots, dans un bateau chétif où cinq de ses infortunés compagnons avaient déjà trouvé la mort.

Voici, dans sa touchante simplicité, le récit de cet événement, tel qu'il est écrit dans le rapport du brave capitaine de l'*Alice* :

Forcé par les vents contraires de relâcher pour faire des vivres à la terre la plus voisine, je dirigeais ma route vers l'Espagne.

Un matin, l'homme en vigie signale une barque sans voiles. — Je fais porter sur ce point. Arrivé à petite distance, je reconnais un bateau presque démoli, et un homme immobile à bord.

Je fais héler : pour toute réponse, cet homme lève le bras et le laisse retomber, comme si cet effort avait épuisé toute son énergie. Je fais mettre une embarcation à la mer ; je donne l'ordre de conduire l'homme à mon bord. Cet homme se trouvait sans voix, le corps enflé ; la langue tuméfiée et hors d'état d'articuler un seul mot. Je lui fais donner tous les soins nécessaires dans ma propre chambre.

Après quelques jours de soins assidus, le naufragé put nous raconter sa terrible histoire.

Il faisait partie de l'équipage d'un navire américain venant d'Angleterre, chargé de houille, à destination de New-York. Abordé par un autre navire inconnu, le bâtiment américain a coulé dix minutes après le choc. De concert avec six autres hommes, il s'était réfugié dans ce mauvais bateau, à peu près démoli, sans voiles, sans vivres, le corps à moitié dans l'eau.

Il se trouvait dans cette affreuse position, sans aucune espèce de nourriture, depuis trois jours, lorsqu'il a été sauvé miraculeusement par le capitaine de l'*Alice*. Il déclara que ses autres malheureux compagnons sont morts de faim, de froid et de misère, ou enlevés par les vagues qui couvraient le pauvre canot dans lequel ils s'étaient tous réfugiés.

L'homme sauvé est aujourd'hui en bonne santé, à Saint-Malo, en attendant qu'il soit dirigé sur le Hâvre, où se trouve le consul américain.

— Les pluies tombées dernièrement en Toscane ont causé des dégats considérables. La voie ferrée a été emportée sur divers points, à Empoli, Sienne, Pracchia, etc.

L'Arno a rompu ses digues, renversé les poteaux télégraphiques et abîmé les travaux en construction.

Sur le chemin de fer de Florence à Livourne, plusieurs ouvriers qui étaient allés réparer la voie ont été engloutis par l'eau ainsi que la machine ; mais on a pu les sauver.

Les parties basses de Florence sont envahies par les eaux ; beaucoup de familles qui habitaient les rez-de-chaussée des maisons dans les rues inondées, ont perdu tout leur avoir. Un certain nombre de ces maisons menacent de s'écrouler. Les rivières ont dévasté les campagnes et les routes.

La garde nationale de Florence a été admirable de dévoûment et d'abnégation : elle était chargée de la distribution de pains et de secours aux malheureux inondés ; le général Cadorna a offert à la municipalité la coopération de toutes les troupes de la garnison. Cette offre a été acceptée.

— Une jeune fille, orpheline, sans ressources, mais fort jolie, avait été ramenée par la dame D..., demeurant rue du Rivoli, d'un voyage qu'elle avait fait dans le Finistère. Elle avait fait sa camériste de cette fille, nommée Yvonne S..., qui montrait une grande piété et un grand attachement pour sa maîtresse.

Le mois dernier, peu de temps après son retour à Paris, la dame D... tomba malade et mourut. Tandis que le corps préparé pour le cercueil, était resté seul un moment, Yvonne se glissa furtivement dans la pièce où il se trouvait. Quelqu'un l'aperçut et la vit soulever le linceul, puis se retirer précipitamment. On pensa qu'elle avait enlevé les bagues laissées aux doigts de la morte suivant ses dernières volontés, et la dénonça.

Vérification faite, on reconnut que les bagues et les pendants d'oreilles étaient intacts ; mais on a trouvé un papier attaché au linceul avec une épingle. C'était une lettre que la naïve bretonne adressait à sa mère, décédée depuis deux ans. En voici le contenu :

« Ma bonne mère,

» Je vous dirai que M. D... m'a demandée en mariage. Comme vous n'êtes plus là, je vous prie de me faire savoir en rêve si je dois l'épouser, et de me donner votre consentement. Je profite, pour vous écrire de l'occasion de ma maîtresse qui va au ciel. »

La personne dont il est question est l'un des marchands fournisseurs de la dame D..., qui, charmé de la beauté et de la candeur de la jeune fille, a effectivement manifesté l'intention de l'épouser. La lettre portait pour souscription :

« A ma mère, au ciel. »

— Nous empruntons à une correspondance adressée de Paris à un journal du Cher l'anecdote suivante :

« On vient de raconter le fait suivant dans lequel notre célèbre romancier a mis, comme de coutume, les rieurs de son côté.

» A une repsésentation du Théâtre-Historique, un bon bourgeois, actionnaire du théâtre, solicita l'honneur d'être présenté à Alexandre Dumas.

» — Vous êtes mulâtre, monsieur Dumas ?

» — Oui, monsieur.

» — Mais alors, votre père était nègre.

» — Oui, monsieur, répondit encore Dumas, qui commençait à s'impatienter.

» — C'est étonnant. Mais votre grand-père alors ?

» — Mon grand-père... mon grand-père... était un singe...

» — Bah !

» — Il n'y a pas de bah ! ma famille commence où la vôtre finit. Puis il lui tourna le dos. »

— M. Louis Jourdan a rendu compte dernièrement dans le *Siècle*, d'un nouveau système de wagon agencé pour éviter au public le désagrément de cultiver la connaissance des Jud et des Muller de l'avenir.

Jusqu'ici rien de mieux.

Mais M. Jourdan termine son article en appelant l'attention sur ce wagon :

« *Destiné à préserver la vie et la sécurité des voyageurs.* »

Préserver la sécurité des voyageurs !...

Diable !

Qui inventera le moyen d'*assurer la sécurité* de la langue française — en lieu de semblables attentats ?

— Voici le chiffre de la population des États qui formeront les États-Unis de l'Amérique anglaise :

Haut-Canada, 1600,000 âmes. Bas-Canada 1200,000 ; Nouvelle Ecosse, 320,000 ; nouvelle Brunswik 200,000 ; Terre-Neuve 130,000 ; Ile du Prince Edouard 60,000 ; Total : 3,660,000 habitants.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

KERMESSES.

Dimanche 13 novembre.

Annœullin, Chemy, Fretin, Templemars, Gondecourt, Louvil, Provins, Willems.

GRAND CONCERT.

DONNÉ PAR

la Société de la Fanfare

A SES MEMBRES HONORAIRES

le Dimanche 13 Novembre 1864

Dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville

AVEC LE CONCOURS

de MM. Antheunis, Baryton, premier prix d'Excellence au Conservatoire de Gand, Behrens, professeur de Violon au Conservatoire d'Audenarde, Roland, chanteur comique.

PREMIÈRE PARTIE

1. Le Droit du Seigneur, grande ouverture, exécutée par la FANFARE (Delplanque).
2. David chantant devant Saül, par M. Antheunis (Bordèse).
3. Fantaisie pour Clarinette, exécutée par M. Louis Deleporte (Brepsant).
4. La Valse des adieux, par M. Antheunis (Nadaud).
5. Souvenir de Bellini, pour Violon, exécuté par M. Behrens (Artot).
6. Le Puits de Méledie, grande scène comique chantée par M. Roland (Parisot et Moineaux).

SECONDE PARTIE

1. Martha, grande fantaisie (Painparé).
2. Le Pélérin de St.-Just, par M. Antheunis (Boieldieu).
3. Sixième air varié, pour violon, exécuté par M. Behrens (Bériot).
4. Page, Ecuyer et Capitaine, par M. Antheunis (Membrée).
5. Bandore, grande valse, exécutée par la FANFARE (Kroll).
6. La chanson des Gestes, chantée par M. Roland (G. Bourget).

Le Piano sera tenu par M. Vandenbosch.

Les personnes qui désireraient se faire inscrire comme membres honoraires pourront signer au contrôle.

THEATRE DE LILLE

Dimanche 13 novembre.

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

Abonnements suspendus.

—

ROCAMBOLE

Drame en 5 actes 8 tableaux.

—

La Fille du Régiment

Opéra comique en 2 actes.

—

Demain lundi 14 novembre.

Au bénéfice de M. H. Lemaitre

l'Homme au Masque de fer

Drame en 5 actes et 7 tableaux.

—

Les Enfants de Troupe

Vaudeville en deux actes.

THÉATRE DE ROUBAIX

Dimanche 13 novembre.

LA DAME DE ST-TROPEZ

Drame en 5 actes.

—

LES DEUX AVEUGLES

Bouffonnerie musicale d'Offenbach.

—

MIDI A QUATORZE HEURES

Comédie-vaudeville en un acte.

—

Lundi 14 novembre.

Première représentation de

LE VOYAGE A DIEPPE

Comédie en trois actes.

—

LES CROCHETS DU PÈRE MARTIN

Drame en trois actes

—

LES CHARMEURS

Opéra comique en un acte,

On commencera à 6 heures 1/2.

En vente chez J. Reboux, libraire Grande-Rue, 56 :

INDICATEUR

DES TRAINS

DU CHEMIN DE FER DU NORD

Avec les changements apportés à partir du 1er novembre. — Prix 15 cent